

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-1) 115511475,
Email: icpeacesecpol@yahoo.com

**ALLOCUTION DE S.E.DR. JEAN PING,
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE,
A L'OCCASION DE LA DEUXIÈME RETRAITE DE HAUT NIVEAU DE
L'UNION AFRICAINE SUR LA PROMOTION DE LA PAIX, DE LA SÉCURITÉ
ET DE LA STABILITÉ EN AFRIQUE**

**LE CAIRE, EGYPTE,
4 SEPTEMBRE 2011**

- Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de l'Égypte,
- Monsieur le Secrétaire général de la Ligue des États arabes,
- Messieurs les anciens chefs d'Etat,
- Mesdames et Messieurs les membres du Groupe des Sages de l'Union africaine,
- Monsieur le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique,
- Monsieur le sous-Secrétaire général des Nations unies aux Opérations de Maintien de la paix,
- Monsieur le sous-Secrétaire général des Nations unies chef du Bureau des Nations unies auprès de l'UA,
- Mesdames et Messieurs les représentants de la Francophonie, de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation de la Coopération islamique et de l'Union européenne,
- Mesdames et Messieurs les Envoyés et Représentants spéciaux de l'UA, ainsi que des Nations unies et des autres organisations partenaires,
- Distingués représentants de la société civile,
- Monsieur Mo Ibrahim et les autres membres du Conseil consultatif de l'Année de la paix et de la sécurité en Afrique,
- Eminents experts,
- Chers participants,

Je voudrais, d'emblée, vous souhaiter, à tous, la bienvenue à cette Retraite de haut niveau sur la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique.

Cette Retraite, qui a été lancée en 2010, dans le cadre de notre campagne *Agissons Pour la Paix*, porte, cette année, sur le thème du « *Renforcement de la gouvernance politique pour la paix, la sécurité et la stabilité* ».

Pour certains d'entre vous, il ne s'agit pas d'un événement nouveau, puisque vous aviez eu l'occasion de participer, en cet endroit même, à la Retraite de l'année dernière. D'autres se joignent à nous pour la première fois. A tous, je voudrais dire notre joie de vous voir ici et notre reconnaissance pour avoir, malgré vos calendriers chargés, pu trouver le temps de participer à cette Retraite.

L'objectif fondamental de cette rencontre est de renforcer notre collaboration en vue de la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique. La Retraite nous donne l'occasion d'examiner de façon approfondie les questions inscrites à notre ordre du jour, qui, pour la plupart, présentent un intérêt particulier au regard des développements, maintenant connus sous le nom de **Printemps arabe**, qui se déroulent en Afrique du Nord depuis janvier 2011, et d'échanger sur nos préoccupations communes.

À ce stade, je tiens à exprimer nos sincères remerciements au Gouvernement égyptien pour avoir bien voulu abriter cette Retraite et pour toutes les facilités offertes en vue d'en assurer le succès. Nous suivons de près les efforts déployés par les parties prenantes égyptiennes afin de mener à son terme la transition actuelle et de mettre en place de nouvelles institutions fondées sur la démocratie, le respect des Droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que sur la bonne gouvernance. Je voudrais, encore une fois, les assurer du plein soutien de l'UA.

De même, je suis très reconnaissant à nos partenaires, à savoir le Centre régional du Caire pour la formation sur le règlement des conflits et le maintien de la paix en Afrique (CCCPA), le Centre africain pour le règlement constructif des différends (ACCORD) et le Centre pour le Dialogue humanitaire (HD Centre), pour leur soutien et leur engagement.

Enfin, je voudrais exprimer les remerciements de l'UA au Gouvernement de la Finlande et au PNUD pour leur soutien financier et matériel qui a rendu cette réunion possible dans des conditions si idoines.

**Excellences,
Chers participants,**

La Retraite de l'année dernière, qui a été organisée sous le slogan «*Agissons pour la paix en Afrique en 2010 et au-delà: développer des stratégies communes et renforcer la coordination*», a incontestablement été couronnée de succès. La Retraite a adopté l'Appel du Caire pour la Paix, qui a réitéré notre détermination commune à faire de la paix en Afrique une réalité et énoncé les mesures concrètes devant être prises à cette fin. En adoptant cet Appel, nous avons été motivés par le cri pour la paix émanant des peuples africains, ainsi que par l'engagement pris par les dirigeants du continent à éliminer, une fois pour toutes, le fléau des conflits et de la violence.

En particulier, l'Appel du Caire pour la Paix a :

- souligné que la responsabilité de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits, ainsi que de la consolidation la paix, relève, d'abord et avant tout, des parties prenantes nationales ;
- mis en relief l'importance que revêt la mise en œuvre de programmes globaux de reconstruction et de développement post-conflit dans les pays émergeant de conflits ; et
- rappelé la centralité de la culture de la paix, en particulier par l'éducation, afin d'épargner aux générations futures le fléau de la guerre et de la violence.

La Retraite a également convenu de la nécessité de documenter les enseignements tirés des processus de paix passés et actuels, ainsi que les évaluations conduites dans ce cadre. Elle a appelé à la poursuite des efforts de recherche visant à approfondir notre compréhension des défis auxquels nous sommes confrontés et à améliorer l'efficacité de nos réponses.

Il me plaît de relever qu'au cours de la période écoulée, l'UA, en étroite collaboration avec ses partenaires, a continué à travailler à la mise en œuvre des dispositions de l'Appel du Caire pour la Paix. Nous avons continué à nous impliquer activement dans les efforts visant à prévenir l'émergence de conflits, à régler les crises dans les pays et régions déchirés par la violence et à consolider de la paix là où elle a été réalisée. Nous avons également continué à prêter une attention soutenue aux menaces que font peser le terrorisme, la criminalité transnationale, la piraterie et d'autres fléaux connexes.

S'il est vrai que nos efforts n'ont pas toujours abouti aux résultats escomptés, des progrès louables n'en ont pas moins été accomplis. Permettez-moi, à cet égard, de souligner la tenue du référendum d'autodétermination au Sud-Soudan, qui a depuis rejoint l'UA comme son tout dernier Etat membre, la fin de la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, les avancées significatives enregistrées par l'AMISOM et les forces de Gouvernement fédéral de transition de la Somalie à Mogadiscio, ainsi que la poursuite des efforts de reconstruction post-conflit dans nombre de pays africains qui ont pu surmonter conflits et violence.

Notre détermination doit rester intacte, et nous nous devons d'apporter tout le soutien nécessaire aux efforts déployés sur le terrain. Nous devons continuer à insister sur l'importance du *leadership* national et de l'appropriation continentale pour permettre de promouvoir durablement la paix. Nous nous devons, au regard des dimensions régionales et internationales de nombre des conflits qui affectent notre continent, de promouvoir et de renforcer les approches régionales.

Des progrès ont également été accomplis dans le renforcement de la coordination entre l'UA et les Nations unies, aux fins de relever les défis communs auxquels nous sommes confrontés dans le domaine de la paix et de la sécurité. Je tiens, entre autres, à mentionner la création du Groupe de travail conjoint ONU-UA, qui regroupe les responsables concernés des deux organisations, et constitue un forum pour examiner systématiquement les situations d'intérêt commun, formuler des stratégies communes et identifier les mesures pratiques qui doivent être prises. Dans quelques semaines, le Groupe de travail conjoint tiendra une autre réunion à New York. Je n'ai aucun doute que cette rencontre imprimera un nouvel élan à la coopération entre l'UA et les Nations unies.

Nous avons également achevé l'élaboration des Lignes directrices ONU-UA sur la médiation dont l'objectif est de faciliter les efforts de collaboration dans le règlement des conflits et crises que connaît l'Afrique. Ces Lignes directrices ont été élaborées sur la base de consultations et d'ateliers sur les expériences précédentes de médiation.

Il est essentiel que l'UA et les Nations unies continuent de renforcer leur partenariat stratégique, particulièrement au regard de la complexité des défis actuels dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique, de la nécessité d'articuler des réponses novatrices et de l'importance primordiale de l'appropriation par l'Afrique et du *leadership* continental. À cet égard, l'on ne soulignera jamais assez la nécessité d'une lecture créative des dispositions du Chapitre VIII de la Charte des Nations unies sur le rôle des arrangements régionaux dans la promotion et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et ce sur la base des enseignements tirés au cours des dernières années.

Conformément à la demande formulée par la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, je soumettrai, dans les prochaines semaines, au Conseil de paix et de sécurité, un rapport sur la vision de la Commission sur le partenariat stratégique entre l'UA et les Nations unies.

Chers participants,

La Retraite de cette année se tient dans un contexte marqué par les développements politiques sans précédent survenus ces derniers mois en Afrique du Nord, d'abord en Tunisie, puis en Egypte et, enfin,

en Libye. Dans ce dernier pays, le soulèvement populaire a pris une tournure plus violente, se muant en conflit armé.

Ces événements procèdent de nombre de facteurs, allant de l'absence des libertés à l'accroissement des inégalités, en passant par un niveau élevé de chômage, notamment parmi les jeunes, aboutissant à la marginalisation de cette catégorie de la population. De manière significative, l'Appel du Caire pour la Paix a souligné l'importance cruciale de la gouvernance, du respect de l'Etat de droit, d'une distribution équitable des ressources entre tous les segments de la population et du leadership national pour la prévention des conflits et la promotion durable de la paix.

Certes, l'UA, pas plus que les autres acteurs internationaux, n'a anticipé ces développements. Cet état de fait met en évidence la nécessité d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle du Système continental d'alerte rapide. Plus fondamentalement, le défi consiste à mobiliser la volonté politique requise, afin que ces questions puissent être débattues franchement au niveau des organes compétents de l'Union africaine, et que les pays concernés apportent la coopération nécessaire aux efforts de prévention des conflits, comme les y oblige du reste le Protocole relatif à la création du CPS.

Il n'en reste pas moins que l'UA a réagi avec créativité. En d'autres termes, notre Union a fait montre de la flexibilité requise. Elle a fondé son action non pas sur une interprétation littérale et dogmatique des textes existants, mais plutôt sur la nécessité de contribuer à la réalisation de l'objectif d'ensemble poursuivi par l'Union africaine, à savoir la consolidation des processus de démocratisation en cours sur le continent.

Les soulèvements intervenus en Afrique du Nord ont levé certaines des ambiguïtés qui entouraient le discours sur la démocratisation en Afrique. L'Afrique du Nord et l'Afrique sub-saharienne peuvent maintenant s'appuyer sur des expériences partagées pour édifier des systèmes politiques fondés sur le respect des libertés et l'obligation de rendre compte. Ainsi que l'a souligné la réunion ministérielle du CPS du mois d'avril dernier, les soulèvements en Afrique du Nord constituent, pour les États membres, une occasion de renouveler leur engagement en faveur de l'agenda de gouvernance démocratique de l'UA, de donner un nouvel élan aux efforts déployés à cet égard et de mettre en œuvre les réformes politiques et socio-économiques qu'appelle chaque situation nationale particulière.

Dans ce contexte, cette Retraite offre une occasion unique pour :

- discuter des paramètres de gouvernance couramment appliqués ;
- examiner les implications et les conséquences de la mauvaise gouvernance sur la paix, la sécurité et la stabilité;
- identifier les opportunités qui se présentent pour promouvoir et renforcer la gouvernance, la paix et la sécurité;
- identifier et développer des mécanismes et des cadres pour faire face aux défis qui se posent dans le domaine de la gouvernance;
- formuler des recommandations devant permettre de renforcer la gouvernance sur le continent, et
- améliorer les réponses régionales et internationales aux conflits liés à la gouvernance.

En réfléchissant à toutes ces questions, il est important de garder à l'esprit que nous ne partons pas de zéro. Au cours des deux dernières décennies, l'OUA puis l'UA ont adopté nombre d'instruments formulant des normes communes et des standards élevés dans le domaine de la gouvernance, de la démocratie et des Droits de l'homme. Ils constituent un cadre global pour des efforts systématiques en matière de prévention structurelle.

Il s'agit maintenant d'œuvrer à la mise en œuvre effective de ces instruments. Il importe que tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait signent et/ou ratifient rapidement ces instruments et que les mécanismes de suivi nécessaires soient mis en place. À cet égard, la Commission a intensifié ses efforts pour sensibiliser les États membres concernés, et envisage d'entreprendre un examen approfondi et systématique de l'état de mise en œuvre de ces instruments.

Nous attendons avec intérêt les recommandations que vous formulerez. Nous avons la chance d'avoir, rassemblés dans cette salle, une expertise et une expérience incontestables, des universitaires et des décideurs politiques, des représentants de la société civile s'employant, et à juste titre au demeurant, à promouvoir les plus hautes normes de gouvernance et d'anciens chefs d'Etat qui sont bien placés pour mettre en lumière les difficultés inhérentes à toute entreprise visant à concilier aspirations et contraintes liées au pouvoir.

Je n'ai aucun doute que vos recommandations contribueront grandement à renforcer notre capacité à relever les défis de l'heure et à aider nos États membres à émerger de cette phase particulière de notre histoire plus forts et plus sensibles aux besoins et aspirations de leurs peuples. Elles faciliteront des actions conjointes sur le terrain, fondées sur un diagnostic approprié.

Vos recommandations enrichiront également le travail du Groupe des Sages de l'UA, qui a été prié d'entreprendre un examen global des mécanismes existants relatifs à la démocratisation et à la gouvernance en Afrique, et de formuler des recommandations au CPS lors d'une réunion prévue au plus tard en décembre 2011.

Je vous remercie.